République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université de Sousse Institut Supérieur du Transport et de la Logistique de Sousse

1 6 JUIN 2022

APPEL A CANDIDATURE

MASTERE DE RECHERCHE ET MASTERES PROFESSIONNELS

Année Universitaire 2022-2023

L'Institut Supérieur du Transport et de la Logistique de Sousse annonce l'ouverture de candidature à ses différents mastères.

Ces formations en mastères s'adressent aux candidats ayant obtenu une licence nationale « LMD » dans les spécialités ci-dessous indiquées.

MASTERES, DIPLOMES REQUIS ET CAPACITE

Dénomination	Diplômes requis	Capacité
Mastère de Recherche : Sciences et Ingénierie du Transport et de la Logistique (SITL)	 Licence en Technologies et Ingénierie du Transport (TIT) ou tout diplôme équivalent Licence en Génie Logistique (GL) ou tout diplôme équivalent Licence en Sciences du Transport (ST) ou tout diplôme équivalent Licences en Génie Civil, Génie Mécanique, Génie Electrique, Génie Energétique, Génie Industrielle ou tout diplôme équivalent 	35
Mastère Professionnel: Ingénierie du Transport et de la Logistique(ITL)	 Licence en Technologies et Ingénierie du Transport (TIT) ou tout diplôme équivalent Licence en Génie Logistique (GL) ou tout diplôme équivalent Licence en Sciences du Transport (ST) ou tout diplôme équivalent Licences en Génie Civil, Génie Mécanique, Génie Electrique, Génie Energétique, Génie Industrielle ou tout diplôme équivalent 	40

Mastère Professionnel : Management des Affaires Maritimes(MAM)	 Licence en Technologie et Ingénierie du Transport (TIT), parcours Transport Maritime (TM) ou tout diplôme équivalent (40% de la capacité d'Accueil) Licence en Sciences du Transport (ST), parcours Affaires Maritimes et Portuaires (AMP) ou tout diplôme équivalent (40% de la capacité d'Accueil) Licence en Génie Logistique (GL), parcours Logistique des Opérations Internationales (LOI) ou tout diplôme équivalent (20% de la capacité d'Accueil) 	25
--	---	----

PROCEDURE D'INSCRIPTION

(Elle s'effectue en deux temps)

- Dans un premier temps : Inscription en ligne :
- 1- L'inscription se fait en ligne, à partir du 20 juin 2022 au 27 juin 2022 à l'adresse suivante : http://www.istls.rnu.tn
- 2- Les candidats ne peuvent postuler qu'à deux mastères (le premier choisi = Premier choix)
- 3- Avant de valider, vérifier bien vos données. Une fois validées, elles seront définitives et ne peuvent plus être modifiées.

Toute information erronée par le candidat entraine systématiquement le rejet du dossier et aucun recours concernant ce point ne sera pris en considération.

> Dans un second temps : Réception des dossiers des candidats pré sélectionnés.

Les candidats présélectionnés seront informés de leur présélection via le site web de l'institut http://www.istls.rnu.tn.

Ils devront alors envoyer, par <u>Rapid Poste</u>, le dossier papier composé des documents nécessaires à la vérification de leur candidature (pendant la période du 4 Juillet 2022 au 8 Juillet 2022, le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Institut Supérieur du transport et de la Logistique de Sousse

Rue Imem Sahnoun, Zaouiet Sousse 4081

Tout dossier Incomplet conduira au rejet de la candidature

COMPOSITION DU DOSSIER

- 1. Copie de la carte d'identité nationale.
- 2. Copie conforme de chaque relevé de notes obtenu depuis le baccalauréat y compris les années de redoublement.
- 3. Copie conforme de chaque diplôme obtenu depuis le baccalauréat.
- 4. Une photo d'identité

CRITERES DE SELECTION

Mastères	Score admissibilité	Score admission	
Mastère de Recherche : Sciences et Ingénierie du Transport et de la Logistique (SITL)	Score = (M1+M2+M3) /3 + Bonus + Malus M1 : Moyenne obtenue en 1 ^{ère} année M2 : Moyenne obtenue en 2 ^{ème} année M3 : Moyenne obtenue en 3 ^{ème} année		
	Calcul du Bonus pour chaque année :		
Mastère Professionnel : Ingénierie du Transport et de la Logistique (ITL)	• (+1) pour une moyenne supérieure ou égale à		
	12 et inférieure à 14 ($12 \le M < 14$)		
	• (+2) pour une moyenne supérieure ou égale à		
	14 et inférieure à 16 ($14 \le M < 16$)		
	• (+3) pour une moyenne supérieure ou égale à	Score	
	$16 (\mathbf{M} \ge 16)$	admissibilité = Score	
	N.B.: Le bonus relatif à la mention ne sera pas	admission	
	retenu pour la session de rattrapage		
Mastère Professionnel : Management des Affaires Maritimes (MAM)	Calcul du Malus pour chaque année :		
	(-1) pour un redoublement		
	(-0,5) pour une réussite en session de rattrapage		
	N.B.: - Si deux redoublements, le dossier du candidat ne sera pas retenu		
NECHERCHE CHE			

CALENDRIER

Etapes	Dates	
Inscription sur le site de l'Institut	Du 20 Juin 2022 au 27 Juin 2022	
Proclamation des résultats de la présélection	Le 1 ^{er} Juillet 2022	
Envoi des dossiers par les candidats présélectionnées	Du 4 Juillet 2022 au 8 Juillet2022	
Proclamation des résultats de la sélection finale	Vous sera communiquée ultérieurement	
Inscription	Vous sera communiquée ultérieurement	

Le Directeur

ALTHELALI